



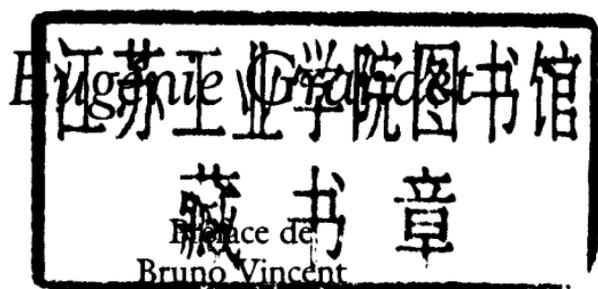
Honoré de Balzac

# Eugénie Grandet



Classiques  
universels

Honoré de Balzac



Classiques  
universels



## Préface

Aujourd'hui encore, *Eugénie Grandet* est certainement le roman le plus admiré, le plus discuté et le plus lu d'Honoré de Balzac. Il s'agit, en vérité, d'un étonnant chef-d'œuvre, qui ne devait être qu'une courte nouvelle à son origine. Balzac en parle pour la première fois dans une lettre du 19 août 1833 : « Depuis huit jours, je travaille très activement à *L'Europe littéraire*... À la fin du mois, il y aura une *Scène de la vie de province* dans le genre des *Célibataires* (prenant plus tard pour titre : *Le Curé de Tours*) et intitulée *Eugénie Grandet*, qui sera mieux. » Le 19 septembre 1833, *L'Europe littéraire* publie en effet un premier chapitre sous le générique de « Physionomies bourgeoises ». Une petite note annonce aux lecteurs la parution du second chapitre, « Le Cousin de Paris », dans un prochain numéro. Pourtant, le texte n'y figurera pas. Balzac est amoureux de la comtesse polonaise Eva Hanska. Il suspend tous ses travaux littéraires entre le 22 septembre et le 4 octobre 1833 pour se rendre à Neuchâtel, en Suisse, où ils se sont donné rendez-vous. De retour à Paris, il passe un nouvel accord avec Mme Charles Bréchet, qui accepte d'éditer ses *Études de mœurs* en douze volumes : quatre volumes pour les *Scènes de la vie privée*, quatre volumes pour les *Scènes de la vie de province*, quatre volumes pour les *Scènes de la vie parisienne*. Balzac est conscient du travail énorme qui l'attend, mais il est heureux. Il se remet à écrire *Eugénie Grandet*, qui l'occupe jusqu'à la fin du mois de novembre 1833. Le 12 décembre 1833, enfin, sort la première édition de librairie d'*Eugénie Grandet*. Le roman provoque un enthousiasme immense. Les amateurs de belle littérature se précipitent dans les cabinets de lecture de Paris pour se disputer un exemplaire de l'œuvre. Balzac espérait beaucoup ce succès. Il l'avoue fièrement à sa confidente Zulma Carraud : « Vous avez été bien peu touchée de ma pauvre E. Grandet, qui peint si bien la vie de province ; mais une œuvre qui doit contenir toutes les figures et toutes les positions sociales ne pourra, je crois, être comprise que quand elle sera terminée. »

Le trait de génie de Balzac tient tout d'abord au sujet principal de son roman. La province, en effet, reste un monde à part : la modernité n'y a pas encore fait son entrée, la vie n'y offre pas les mêmes possibilités de loisirs ou de réussite sociale qu'à Paris. L'allure provinciale demeure un sujet de plaisanterie ou de caricature. Les écrivains romantiques s'en désintéressent et les auteurs régionalistes ne sont pas encore parvenus à imposer leur mode. Le drame d'*Eugénie Grandet* se déroule, par ce seul fait, dans un contexte original pour l'époque. Nicole Mozet résume ainsi cette idée : « La province, en 1833, était un sujet relativement neuf. Il semble bien qu'elle soit apparue à Balzac comme le moyen terme idéal entre le trop connu (Paris) et le non connu (l'exotisme), et en conséquence la terre d'élection du réalisme ».

Les détails réalistes, qui construisent l'intrigue de ce grand roman pittoresque et sentimental, constituent le second point fort de Balzac. Celui-ci s'est beaucoup documenté. Les souvenirs qu'il garde de sa Touraine natale lui servent uniquement à dépeindre les personnages principaux de son histoire et à leur accorder un caractère suggestif. Les descriptions historiques, géographiques et économiques donnent plutôt l'impression d'un très grand sérieux. De cette façon, le lecteur peut croire effectivement à l'existence réelle de la jeune héroïne et de son entourage. Dans le préambule à la première édition de librairie d'*Eugénie Grandet* (12 décembre 1833), Balzac prétend d'ailleurs à un véritable effort d'observation et d'analyse : « Il se rencontre au fond des provinces quelques têtes dignes d'une étude sérieuse, des caractères pleins d'originalité, des existences tranquilles à la superficie, et que ravagent secrètement de tumultueuses passions ; mais les aspérités les plus tranchées des caractères, mais les exaltations les plus passionnées finissent par s'y abolir dans la constante monotonie des mœurs... Si tout arrive à Paris, tout passe en province : là, ni relief, ni saillie ; mais là, des drames dans le silence ; là, des mystères habilement dissimulés ; là, des dénouements dans un seul mot ; là, d'énormes valeurs prêtées par le calcul et l'analyse aux actions les plus indifférentes. On y vit en public. »

Les précisions de Balzac sont très convaincantes. Elles montrent une très grande maîtrise des moyens de narration. L'association de tous ces principes explique à la fois le succès immédiat et la gloire durable d'*Eugénie Grandet*. Il s'y ajoute toutefois un mystère, qui a passionné la France et l'Europe

toute entière. Le 9 novembre 1839, presque sept ans après l'édition originale d'*Eugénie Grandet* chez Mme C. Béchet, l'éditeur Charpentier propose pour la première fois un tirage séparé du roman. L'événement décide Balzac à inscrire une dédicace, qu'il n'avait jamais osé mentionner auparavant en tête de son chef-d'œuvre romanesque. La voici : « À Maria. Que votre nom, vous dont le portrait est le plus bel ornement de cet ouvrage, soit ici comme une branche de buis bénit, prise on ne sait à quel arbre, mais certainement sanctifiée par la religion et renouvelée, toujours verte, par des mains pieuses, pour protéger la maison. » La mystérieuse inconnue émeut les admiratrices de Balzac, déchaîne les passions des dandys, inspire des pèlerinages à Saumur. La légende propre d'*Eugénie Grandet* prend d'in vraisemblables proportions. L'anonymat est, quant à lui, assez simple à justifier : Maria du Fresnay était mariée et, tout en même temps, liée intimement à Balzac, auquel elle donnera une fille. La jeune femme avait conclu un marché assez simple avec son amant. Balzac en fait la confidence à sa sœur Laure, qu'il adore : « Je suis père – voilà un autre secret que j'avais à te dire – et à la tête d'une gentille personne, la plus naïve créature qui soit, tombée comme une fleur du ciel, qui vient chez moi en cachette, n'exige ni correspondance, ni soins, et qui dit : — Aime-moi un an, je t'aimerai toute ma vie. » Une discrétion absolue protégeait d'autant mieux leur intimité. Le secret perdura jusque dans l'année 1955, où un article de la *Revue des Sciences humaines*, « La véritable Eugénie Grandet », dévoilait l'identité formelle de Maria.

La jeune Eugénie Grandet, personnage central du roman, ressemble uniquement à Maria du Fresnay par sa figure charmante. La comparaison s'arrête au charme identique de ces deux femmes. Eugénie Grandet est bien un personnage de fiction malgré elle. Lorsque son histoire a été lue, on l'imagine parfaitement dans sa maison, on sait à peu près le quartier où elle réside, on pourrait croiser son ombre dans le centre ville. L'académicien Félicien Marceau, grand balzacien, rapporte un souvenir frappant : « À Saumur, on vous dit couramment que les Grandet et les Bonfons ont existé. On cite des noms. J'ai rencontré un descendant de ces Bonfons. J'ai dû me retenir pour ne pas lui parler de sa grand-tante Eugénie. Il a dû me trouver l'air contraint. C'est que, dites donc, prendre le thé avec un neveu de Grandet, c'était une péripétie pour moi. Dans un service qu'a peut-être acheté Eugénie. Dans une pièce où

elle a peut-être passé, où elle a peut-être souri tristement en pensant à sa vie avortée. »

Le drame qui se noue dans le roman de Balzac est grandiose mais insupportable. Il a l'accent des contes moraux d'autrefois. Le père d'Eugénie a l'intelligence diabolique et la cruauté inébranlable des avarés. Le père Grandet, comme les gens de Saumur le nomment, est l'Harpagon des temps modernes. Toutes les souffrances de sa fille viennent de son égoïsme et de son amour pour l'or. Eugénie est une enfant soumise aux caprices de son père jusqu'à l'arrivée de son cousin, Charles Grandet, dandy parisien à la fois intéressé et vaniteux. Les deux jeunes personnes se prennent d'amour l'une pour l'autre : Eugénie, par romantisme, et Charles, par calcul. Mais l'état misérable de la maison Grandet trompe l'ambitieux garçon : « Si votre père avait seulement vingt-quatre mille livres de rente, habiteriez-vous cette chambre froide et nue ? » Son affection pour Eugénie disparaît progressivement. La pauvre jeune fille, abandonnée et humiliée, plonge dans un profond chagrin. Elle renonce à peu près à tout et se réfugie dans la prière. La mort de son père achèvera de bouleverser sa vie. Certaines convenances l'obligent à épouser finalement le président de Bonfons. Eugénie, cette « héritière dont on parlait à vingt lieues à la ronde et jusque dans les voitures publiques, d'Angers à Blois inclusivement », répare les torts de son père comme elle le peut. Elle s'habitue, contre son gré, « à se laisser traiter en souveraine et à voir sa cour pleine tous les soirs. » Félicien Marceau s'interroge une dernière fois sur le destin d'Eugénie Grandet : « Que lui a-t-il manqué pour réussir ? Elle avait eu assez de force pour se déclarer à son cousin, assez de courage pour braver la fureur de son père. C'était quelque chose. Mais son énergie s'est arrêtée là, elle s'est endormie. Eugénie a laissé les événements prendre l'initiative. Malheur à elle. Point d'énergie, point de bonheur. La loi de Balzac est implacable. »

BRUNO VINCENT

*À Maria*

*Que votre nom, vous dont le portrait est le plus bel ornement de cet ouvrage, soit ici comme une branche de buis béni, prise on ne sait à quel arbre, mais certainement sanctifiée par la religion et renouvelée, toujours verte, par des mains pieuses, pour protéger la maison.*

DE BALZAC.



Il se trouve dans certaines villes de province des maisons dont la vue inspire une mélancolie égale à celle que provoquent les cloîtres les plus sombres, les landes les plus ternes ou les ruines les plus tristes. Peut-être y a-t-il à la fois dans ces maisons et le silence du cloître et l'aridité des landes et les ossements des ruines. La vie et le mouvement y sont si tranquilles qu'un étranger les croirait inhabitées, s'il ne rencontrait tout à coup le regard pâle et froid d'une personne immobile dont la figure à demi monastique dépasse l'appui de la croisée, au bruit d'un pas inconnu. Ces principes de mélancolie existent dans la physionomie d'un logis situé à Saumur, au bout de la rue montueuse qui mène au château, par le haut de la ville. Cette rue, maintenant peu fréquentée, chaude en été, froide en hiver, obscure en quelques endroits, est remarquable par la sonorité de son petit pavé caillouteux, toujours propre et sec, par l'étroitesse de sa voie tortueuse, par la paix de ses maisons qui appartiennent à la vieille ville, et que dominent les remparts. Des habitations trois fois séculaires y sont encore solides quoique construites en bois, et leurs divers aspects contribuent à l'originalité qui recommande cette partie de Saumur à l'attention des antiquaires et des artistes. Il est difficile de passer devant ces maisons sans admirer les énormes madriers dont les bouts sont taillés en figures bizarres et qui couronnent d'un bas-relief noir le rez-de-chaussée de la plupart d'entre elles. Ici, des pièces de bois transversales sont couvertes en ardoises et dessinent des lignes bleues sur les frêles murailles d'un logis terminé par un toit en colombage que les ans ont fait plier, dont les bardeaux pourris ont été tordus par l'action alternative de la pluie et du soleil. Là se présentent des appuis de fenêtre usés, noircis, dont les délicates sculptures se voient à peine, et qui semblent trop légers pour le pot d'argile brune d'où s'élancent les œillets ou

les rosiers d'une pauvre ouvrière. Plus loin, c'est des portes garnies de clous énormes où le génie de nos ancêtres a tracé des hiéroglyphes domestiques dont le sens ne se retrouvera jamais. Tantôt un protestant y a signé sa foi, tantôt un ligueur y a maudit Henri IV. Quelque bourgeois y a gravé les insignes de sa *noblesse de cloches*, la gloire de son échevinage oublié. L'Histoire de France est là tout entière. À côté de la tremblante maison à pans hourdés où l'artisan a déifié son rabot, s'élève l'hôtel d'un gentilhomme où sur le plein cintre de la porte en pierre se voient encore quelques vestiges de ses armes, brisées par les diverses révolutions qui depuis 1789 ont agité le pays. Dans cette rue, les rez-de-chaussée commerçants ne sont ni des boutiques ni des magasins, les amis du Moyen Âge y retrouveraient l'ouvrière de nos pères en toute sa naïve simplicité. Ces salles basses, qui n'ont ni devanture, ni montre, ni vitrages, sont profondes, obscures et sans ornements extérieurs ou intérieurs. Leur porte est ouverte en deux parties pleines, grossièrement ferrées, dont la supérieure se replie intérieurement, et dont l'inférieure, armée d'une sonnette à ressort, va et vient constamment. L'air et le jour arrivent à cette espèce d'ancre humide, ou par le haut de la porte, ou par l'espace qui se trouve entre la voûte, le plancher et le petit mur à hauteur d'appui dans lequel s'encastrent de solides volets, ôtés le matin, remis et maintenus le soir avec des bandes de fer boulonnées. Ce mur sert à étaler les marchandises du négociant. Là, nul charlatanisme. Suivant la nature du commerce, les échantillons consistent en deux ou trois baquets pleins de sel et de morue, en quelques paquets de toile à voile, des cordages, du laiton pendu aux solives du plancher, des cercles le long des murs, ou quelques pièces de drap sur des rayons. Entrez ? Une fille propre, pimpante de jeunesse, au blanc fichu, aux bras rouges, quitte son tricot, appelle son père ou sa mère qui vient et vous vend à vos souhaits, flegmatiquement, complaisamment, arrogamment, selon son caractère, soit pour deux sous, soit pour vingt mille francs de marchandise. Vous verrez un marchand de merrain assis à sa porte et qui tourne ses pouces en causant avec un voisin, il ne possède en apparence que de mauvaises planches à bouteilles et deux ou trois paquets de lattes ; mais sur le port son chantier plein fournit tous les tonneliers de l'Anjou ; il sait, à une planche près, combien il *peut* de tonneaux si la récolte est bonne ; un coup de soleil l'enrichit, un temps de pluie le ruine : en une seule matinée, les poinçons valent onze francs ou tombent à six livres. Dans ce pays, comme en Touraine,

les vicissitudes de l'atmosphère dominent la vie commerciale. Vignerons, propriétaires, marchands de bois, tonneliers, aubergistes, marinières, sont tous à l'affût d'un rayon de soleil ; ils tremblent en se couchant le soir d'apprendre le lendemain matin qu'il a gelé pendant la nuit ; ils redoutent la pluie, le vent, la sécheresse, et veulent de l'eau, du chaud, des nuages, à leur fantaisie. Il y a un duel constant entre le ciel et les intérêts terrestres. Le baromètre attristé, déride, égaie tour à tour les physionomies. D'un bout à l'autre de cette rue, l'ancienne Grand-rue de Saurmur, ces mots : « Voilà un temps d'or ! » se chiffrent de porte en porte. Aussi chacun répond-il au voisin : « Il pleut des louis », en sachant ce qu'un rayon de soleil, ce qu'une pluie opportune lui en apporte. Le samedi, vers midi, dans la belle saison, vous n'obtiendriez pas pour un sou de marchandise chez ces braves industriels. Chacun a sa vigne, sa closierie, et va passer deux jours à la campagne. Là, tout étant prévu, l'achat, la vente, le profit, les commerçants se trouvent avoir dix heures sur douze à employer en joyeuses parties, en observations, commentaires, espionnages continuels. Une ménagère n'achète pas une perdrix sans que les voisins ne demandent au mari si elle était cuite à point. Une jeune fille ne met pas la tête à sa fenêtre sans y être vue par tous les groupes inoccupés. Là, donc, les consciences sont à jour, de même que ces maisons impénétrables, noires et silencieuses n'ont point de mystères. La vie est presque toujours en plein air : chaque ménage s'assied à sa porte, y déjeune, y dîne, s'y dispute. Il ne passe personne dans la rue qui ne soit étudié. Aussi, jadis, quand un étranger arrivait dans une ville de province, était-il gaussé de porte en porte. De là les bons contes, de là le surnom de *copieux* donné aux habitants d'Angers qui excellaient à ces railleries urbaines. Les anciens hôtels de la vieille ville sont situés en haut de cette rue jadis habitée par les gentilshommes du pays. La maison pleine de mélancolie où se sont accomplis les événements de cette histoire était précisément un de ces logis, restes vénérables d'un siècle où les choses et les hommes avaient ce caractère de simplicité que les mœurs françaises perdent de jour en jour. Après avoir suivi les détours de ce chemin pittoresque dont les moindres accidents réveillent des souvenirs et dont l'effet général tend à plonger dans une sorte de rêverie machinale, vous apercevez un renforcement assez sombre, au centre duquel est cachée la porte de la maison à monsieur Grandet. Il est impossible de comprendre la valeur de cette expression provinciale sans donner la biographie de monsieur Grandet.

Monsieur Grandet jouissait à Saumur d'une réputation dont les causes et les effets ne seront pas entièrement compris par les personnes qui n'ont point, peu ou prou, vécu en province. Monsieur Grandet, encore nommé par certains gens le père Grandet, mais le nombre de ces vieillards diminuait sensiblement, était en 1789 un maître-tonnelier fort à son aise, sachant lire, écrire et compter. Dès que la République française mit en vente, dans l'arrondissement de Saumur, les biens du clergé, le tonnelier, alors âgé de quarante ans, venait d'épouser la fille d'un riche marchand de planches. Grandet alla, muni de sa fortune liquide et de la dot, muni de deux mille louis d'or, au district, où, moyennant deux cents doubles louis offerts par son beau-père au farouche républicain qui surveillait la vente des domaines nationaux, il eut pour un morceau de pain, légalement, sinon légitimement, les plus beaux vignobles de l'arrondissement, une vieille abbaye et quelques métairies. Les habitants de Saumur étant peu révolutionnaires, le père Grandet passa pour un homme hardi, un républicain, un patriote, pour un esprit qui donnait dans les nouvelles idées, tandis que le tonnelier donnait tout bonnement dans les vignes. Il fut nommé membre de l'administration du district de Saumur, et son influence pacifique s'y fit sentir politiquement et commercialement. Politiquement, il protégea les ci-devant et empêcha de tout son pouvoir la vente des biens des émigrés; commercialement, il fournit aux armées républicaines un ou deux milliers de pièces de vin blanc, et se fit payer en superbes prairies dépendant d'une communauté de femmes que l'on avait réservée pour un dernier lot. Sous le Consulat, le bonhomme Grandet devint maire, administra sagement, vendangea mieux encore; sous l'Empire, il fut monsieur Grandet. Napoléon n'aimait pas les républicains : il remplaça monsieur Grandet, qui passait pour avoir porté le bonnet rouge, par un grand propriétaire, un homme à particule, un futur baron de l'Empire. Monsieur Grandet quitta les honneurs municipaux sans aucun regret. Il avait fait faire dans l'intérêt de la ville d'excellents chemins qui menaient à ses propriétés. Sa maison et ses biens, très avantageusement cadastrés, payaient des impôts modérés. Depuis le classement de ses différents clos, ses vignes, grâce à des soins constants, étaient devenues la tête du pays, mot technique en usage pour indiquer les vignobles qui produisent la première qualité de vin. Il aurait pu demander la croix de la Légion d'Honneur. Cet événement eut lieu en 1806. Monsieur Gran-

det avait alors cinquante-sept ans, et sa femme environ trente-six. Une fille unique, fruit de leurs légitimes amours, était âgée de dix ans. Monsieur Grandet, que la Providence voulut sans doute consoler de sa disgrâce administrative, hérita successivement pendant cette année de madame de La Gaudinière, née de La Bertellière, mère de madame Grandet ; puis du vieux monsieur La Bertellière, père de la défunte ; et encore de madame Gentillet, grand-mère du côté maternel : trois successions dont l'importance ne fut connue de personne. L'avarice de ces trois vieillards était si passionnée que depuis longtemps ils entassaient leur argent pour pouvoir le contempler secrètement. Le vieux monsieur La Bertellière appelait un placement une prodigalité, trouvant de plus gros intérêts dans l'aspect de l'or que dans les bénéfices de l'usure. La ville de Saumur présuma donc la valeur des économies d'après les revenus des biens au soleil. Monsieur Grandet obtint alors le nouveau titre de noblesse que notre manie d'égalité n'effacera jamais, il devint *le plus imposé* de l'arrondissement. Il exploitait cent arpents de vignes, qui, dans les années plantureuses, lui donnaient sept à huit cents poinçons de vin. Il possédait treize métairies, une vieille abbaye, où, par économie, il avait muré les croisées, les ogives, les vitraux, ce qui les conserva ; et cent vingt-sept arpents de prairies où croissaient et grossissaient trois mille peupliers plantés en 1793. Enfin la maison dans laquelle il demeurait était la sienne. Ainsi établissait-on sa fortune visible. Quant à ses capitaux, deux seules personnes pouvaient vaguement en présumer l'importance : l'une était monsieur Cruchot, notaire chargé des placements usuraires de monsieur Grandet ; l'autre, monsieur des Grassins, le plus riche banquier de Saumur, aux bénéfices duquel le vigneron participait à sa convenance et secrètement. Quoique le vieux Cruchot et monsieur des Grassins possédassent cette profonde discrétion qui engendre en province la confiance et la fortune, ils témoignaient publiquement à monsieur Grandet un si grand respect que les observateurs pouvaient mesurer l'étendue des capitaux de l'ancien maire d'après la portée de l'obséquieuse considération dont il était l'objet. Il n'y avait dans Saumur personne qui ne fût persuadé que monsieur Grandet n'eût un trésor particulier, une cachette pleine de louis, et ne se donnât nuitamment les ineffables jouissances que procure la vue d'une grande masse d'or. Les avaricieux en avaient une sorte de certitude en voyant les yeux du bonhomme, auxquels le métal jaune semblait avoir communiqué ses teintes. Le regard d'un homme

accoutumé à tirer de ses capitaux un intérêt énorme contracté nécessairement, comme celui du voluptueux, du joueur ou du courtisan, certaines habitudes indéfinissables, des mouvements furtifs, avides, mystérieux, qui n'échappent point à ses coreligionnaires. Ce langage secret forme en quelque sorte la franc-maçonnerie des passions. Monsieur Grandet inspirait donc l'estime respectueuse à laquelle avait droit un homme qui ne devait jamais rien à personne, qui, vieux tonnelier, vieux vigneron, devinait avec la précision d'un astronome quand il fallait fabriquer pour sa récolte mille poinçons ou seulement cinq cents ; qui ne manquait pas une seule spéculation, avait toujours des tonneaux à vendre alors que le tonneau valait plus cher que la denrée à recueillir, pouvait mettre sa vendange dans ses celliers et attendre le moment de livrer son poinçon à deux cents francs quand les petits propriétaires donnaient le leur à cinq louis. Sa fameuse récolte de 1811, sagement serrée, lentement vendue, lui avait rapporté plus de deux cent quarante mille livres. Financièrement parlant, monsieur Grandet tenait du tigre et du boa : il savait se coucher, se blottir, envisager longtemps sa proie, sauter dessus, puis il ouvrait la gueule de sa bourse, y engloutissait une charge d'écus, et se couchait tranquillement, comme le serpent qui digère, impassible, froid, méthodique. Personne ne le voyait passer sans éprouver un sentiment d'admiration mêlé de respect et de terreur. Chacun dans Saumur n'avait-il pas senti le déchirement poli de ses griffes d'acier ? À celui-ci maître Cruchot avait procuré l'argent nécessaire à l'achat d'un domaine, mais à onze pour cent ; à celui-là monsieur des Grassins avait escompté des traites, mais avec un effroyable prélèvement d'intérêts. Il s'écoulait peu de jours sans que le nom de monsieur Grandet fût prononcé soit au marché, soit pendant les soirées dans les conversations de la ville. Pour quelques personnes, la fortune du vieux vigneron était l'objet d'un orgueil patriotique. Aussi plus d'un négociant, plus d'un aubergiste disait-il aux étrangers avec un certain contentement : « Monsieur, nous avons ici deux ou trois maisons millionnaires ; mais, quant à monsieur Grandet, il ne connaît pas lui-même sa fortune ! » En 1816 les plus habiles calculateurs de Saumur estimaient les biens territoriaux du bonhomme à près de quatre millions ; mais, comme terme moyen, il avait dû tirer par an, depuis 1793 jusqu'en 1817, cent mille francs de ses propriétés, il était présumable qu'il possédait en argent une somme presque égale à celle de ses biens-fonds.

Aussi, lorsque après une partie de boston, ou quelque entretien sur les vignes, on venait à parler de monsieur Grandet, les gens capables disaient-ils : « Le père Grandet?... le père Grandet doit avoir cinq à six millions. — Vous êtes plus habile que je ne le suis, je n'ai jamais pu savoir le total », répondaient monsieur Cruchot ou monsieur des Grassins s'ils entendaient le propos. Quelque Parisien parlait-il des Rothschild ou de monsieur Laffitte, les gens de Saumur demandaient s'ils étaient aussi riches que monsieur Grandet. Si le Parisien leur jetait en souriant une dédaigneuse affirmation, ils se regardaient en hochant la tête d'un air d'incrédulité. Une si grande fortune couvrait d'un manteau d'or toutes les actions de cet homme. Si d'abord quelques particularités de sa vie donnèrent prise au ridicule et à la moquerie, la moquerie et le ridicule s'étaient usés. En ses moindres actes, monsieur Grandet avait pour lui l'autorité de la chose jugée. Sa parole, son vêtement, ses gestes, le clignement de ses yeux faisaient loi dans le pays, où chacun, après l'avoir étudié comme un naturaliste étudie les effets de l'instinct chez les animaux, avait pu reconnaître la profonde et muette sagesse de ses plus légers mouvements. « L'hiver sera rude, disait-on, le père Grandet a mis ses gants fourrés : il faut vendanger. — Le père Grandet prend beaucoup de merrain, il y aura du vin cette année. » Monsieur Grandet n'achetait jamais ni viande ni pain. Ses fermiers lui apportaient par semaine une provision suffisante de chapons, de poulets, d'œufs, de beurre et de blé de rente. Il possédait un moulin dont le locataire devait, en sus du bail, venir chercher une certaine quantité de grains et lui en apporter le son et la farine. La Grande Nanon, son unique servante, quoiqu'elle ne fût plus jeune, boulangeait elle-même tous les samedis le pain de la maison. Monsieur Grandet s'était arrangé avec les maraîchers, ses locataires, pour qu'ils le fournissent de légumes. Quant aux fruits, il en récoltait une telle quantité qu'il en faisait vendre une grande partie au marché. Son bois de chauffage était coupé dans ses haies ou pris dans les vieilles truissés à moitié pourries qu'il enlevait au bord de ses champs, et ses fermiers le lui charroyaient en ville tout débité, le rangeaient par complaisance dans son bûcher et recevaient ses remerciements. Ses seules dépenses connues étaient le pain bénit, la toilette de sa femme, celle de sa fille, et le paiement de leurs chaises à l'église ; la lumière, les gages de la Grande Nanon, l'étamage de ses casseroles ; l'acquittement des impositions, les réparations de ses bâtiments et les frais de ses exploitations. Il

avait six cents arpents de bois récemment achetés qu'il faisait surveiller par le garde d'un voisin, auquel il promettait une indemnité. Depuis cette acquisition seulement, il mangeait du gibier. Les manières de cet homme étaient fort simples. Il parlait peu. Généralement il exprimait ses idées par de petites phrases sentencieuses et dites d'une voix douce. Depuis la Révolution, époque à laquelle il attira les regards, le bonhomme bégayait d'une manière fatigante aussitôt qu'il avait à discourir longuement ou à soutenir une discussion. Ce bredouillement, l'incohérence de ses paroles, le flux de mots où il noyait sa pensée, son manque apparent de logique attribués à un défaut d'éducation étaient affectés et seront suffisamment expliqués par quelques événements de cette histoire. D'ailleurs quatre phrases exactes autant que des formules algébriques lui servaient habituellement à embrasser, à résoudre toutes les difficultés de la vie et du commerce : « Je ne sais pas, je ne puis pas, je ne veux pas, nous verrons cela ». Il ne disait jamais ni *oui* ni *non*, et n'écrivait point. Lui parlait-on ? il écoutait froidement, se tenait le menton dans la main droite en appuyant son coude droit sur le revers de la main gauche, et se formait en toute affaire des opinions desquelles il ne revenait point. Il méditait longuement les moindres marchés. Quand, après une savante conversation, son adversaire lui avait livré le secret de ses prétentions en croyant le tenir, il lui répondait : « Je ne puis rien conclure sans avoir consulté ma femme ». Sa femme, qu'il avait réduite à un ilotisme complet, était en affaires son paravent le plus commode. Il n'allait jamais chez personne, ne voulait ni recevoir ni donner à dîner ; il ne faisait jamais de bruit, et semblait économiser tout, même le mouvement. Il ne dérangeait rien chez les autres par un respect constant de la propriété. Néanmoins, malgré la douceur de sa voix, malgré sa tenue circonspecte, le langage et les habitudes du tonnelier perçaient, surtout quand il était au logis, où il se contraignait moins que partout ailleurs. Au physique, Grandet était un homme de cinq pieds, trapu, carré, ayant des mollets de douze pouces de circonférence, des rotules noueuses et de larges épaules, son visage était rond, tanné, marqué de petite vérole ; son menton était droit, ses lèvres n'offraient aucune sinuosité, et ses dents étaient blanches ; ses yeux avaient l'expression calme et dévoratrice que le peuple accorde au basilic ; son front, plein de rides transversales, ne manquait pas de protubérances significatives ; ses cheveux jaunâtres et grisonnants étaient blanc